

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES CLUBS DE LA LIGUE DE PICARDIE DE HANDBALL

- ° -

CAMBRONNE (60) – 25 novembre 2016.

Etaient présents pour le Comité de l'Alsne : (83.33 %) soit 50 mandats sur 60

FJEP COURMELLES, UA FEROISE, HB LA FEROIS, HC LAON, AC SOISSONS, HBC CHATEAU THIERRY, ST QUENTIN HB, HBC COTTEREZIEN, HBC LES 3 TOURS, HBC BRAINOIS.

Etaient absents : MARLE SPORTS HANDBALL, HBC VALLEE DE L'OISE, HB MILONAI, HBC BOHAIN.

Etaient présents pour le Comité de l'Oise : (87.20%) soit 109 mandats sur 125

BEAUVAIS OUC, HBC CREPY EN VALOIS, CHAMBLY HBC, CHEVRIERES OC, AAE MERU, ETOILE DE MILLY SUR THERAIN, HBC NOYON, PONT OC, GS SENLIS, HBC GUISCARD, ECLA, HBCV, CAMBRONNE SC, HBC ST MAXIMIN, SUD OISE, HB CC HB SERIFONTAINE, HO LASSIGNY AVENIR, PAYS DU CLERMONTOIS HB, HBC LAIGNEVILLE, COMPIEGNE HBC, HBC MAIGNELAY MONTIGNY, HBC VALOIS LAGNY LE SEC.

Etaient absents : BRESLES AC, CLUB SPORTIF MESNILOIS, AS NEULLY EN THELLE, HBC SONGEONS, GRANDVILLIERS HANDBALL.

Etaient présents pour le Comité de la Somme : (76.84%) soit 73 mandats sur 95

EAL ABBEVILLE, AHAE AILLY LE HT CLOCHER, AILLY SUR SOMME HANDBALL, ALBERT SPORTS HANDBALL, DOULLENS BOUQUEMAISON SC, AAAE NOUVION EN PONTTHIEU, ASM RIVERY HB, HBC CORBIE, AFSB, AMIENS PH, AILLY SUR NOYE HB, HANDBALL PAYS DE SOMME, POIX HANDBALL, PERONNE HANDBALL, LE HAND C'EST SAINS, AVENIR HANDBALL GAMACHOIS.

Etaient représentés : HBC BOUVAINCOURTOIS par AVENIR HANDBALL GAMACHOIS.

Etaient absents : AMIENS ESM, AAE CRECY EN PONTTHIEU, HBC AIRAINOIS, MPT FRESSEVILLE, AS AEL LONGPRE LES CORPS SAINTS, HBC SALOUEL, LES ROYE DU HAND, HAM HANDBALL CLUB

Etaient présents pour le Conseil d'Administration :

Mr DAWINT Denis, Mme CANDILLON Catherine, Mr CARADEC Pascal, Mme CARRIERE Véronique, Mr DEMBSKI Christian représenté par C. HATTE, Mr DUMONT Philippe, Mr FOUSSARD Thierry, Mr HOUZE Daniel, Mr LAGASSE Régis, Mr LEDOUCE Daniel, Mr LEFEBVRE Jean Paul, Mme LEFEBVRE Nicole, Mr LODDO Salvatore, Mr MERESSE Michel, Mr OZANNE Jean Claude.

Etaient excusés : Mr LAFOLLET Philippe, Mr MAGNIGOT Jean Philippe, Mme MACAREZ Agathe

Assistaient : Mme RENAUD Christine (CTS), Mr ROCHES Grégory (chargé de développement), Mr PARISY Arnaud (CTF), Mr FISK Rémi (CTF), Mr TATARKOVIC Anthony.

Personnalité présente :

Mr Alain JOURDAN Secrétaire Général de la FF Handball

Le Président Philippe DUMONT déclare ouverte l'Assemblée générale à 20 h 10. Philippe DUMONT présente Alain JOURDAN Secrétaire Général de la FFHB et le remercie de sa présence. Le Président Philippe DUMONT remercie l'ensemble des clubs présents et souligne l'importance de cette assemblée

générale dont le traité de fusion qui leur est soumis et la concrétisation de tout le travail réalisé à ce jour sur la fusion de la ligue de PICARDIE avec la ligue du NORD PAS DE CALAIS.

La parole est confiée au secrétaire général Régis LAGASSE pour le déroulement de cette assemblée. Le total des mandats représentés étant de 232 sur 280 potentiels soit 82,85 %, l'Assemblée peut valablement délibérer en présence de 49 clubs sur 66. Le secrétaire général annonce que le quorum est atteint la moitié des clubs présents pour une représentation de plus de la moitié des mandats.

La parole est donnée à Alain JOURDAN Secrétaire Général de la FFHB qui souligne qu'un tel regroupement n'est jamais chose facile et même compliqué dans le cadre de ces deux régions donnant naissance à une nouvelle région des Hauts de France. Il remercie l'ensemble des clubs qui montre une grande attention à cette fusion par leur présence en nombre lors de cette assemblée générale extraordinaire. Toutes les réflexions qui ont été portées dans le cadre de cette fusion et traduites par ce traité de fusion, ont été réalisées dans l'intérêt des clubs pour la pratique du handball.

Le secrétaire général Régis LAGASSE rappelle l'ordre du jour de cette assemblée :

- Présentation du traité de fusion par Daniel HOUZE. Questions – Réponses.
- Présentation du projet sportif
Exposés COC, Arbitrage, Développement, Formation, P.P.F. Masculins et P.P.F. Féminins, Formation
- Vote du traité de fusion
- Dépouillement et Résultat du vote

Traité de fusion :

La parole est donnée à Daniel HOUZE qui apporte dans un premier temps les commentaires relatifs aux nombreuses pièces jointes attachées à ce document qui pouvaient être consultées au siège de la ligue, et précise les modalités de diffusion de ce document.

Daniel HOUZE fait du travail du comité de pilotage autour de cette fusion, des conditions de rédaction du document à partir de la trame de la FFHB. Il expose les différents paragraphes et articles suivants du traité :

- 1 – L'Association « Ligue apporteuse »
- 2 – L'Association « Ligue bénéficiaire »
- Article 1 – Motifs, buts et conditions de l'opération
- Article 2 – Bases comptables de l'apport
- Article 3 – Méthode d'évaluation
- Article 4 – Transfert universel de patrimoine
- Article 5 – Dissolution sans liquidation de la « Ligue apporteuse »
- Article 6 – Désignation et évaluation de l'actif et du passif de « Ligue apporteuse »
- Article 7 – Déclarations relatives aux apports
- Article 8 – Jouissance et propriétaire
- Article 9 – Charges et conditions
- Article 10 – Contreparties de l'apport
- Article 11 – Dispositions fiscales
- Article 12 – Déclarations spéciales
- Article 13 – Réalisation définitive de la fusion – conditions suspensives
- Article 14 – Formalités
- Article 15 – Pouvoirs
- Article 16 – Frais et Débours
- Article 17 – Election de Domicile.

Après avoir apporté toutes les explications utiles et répondu aux questions de l'assemblée, Le Président Philippe DUMONT remercie Daniel HOUZE pour son exposé.

Projet sportif :

La parole est donnée pour la présentation du projet sportif aux différents intervenants pour exposé les travaux qui ont été réalisés avec les représentants de la Ligue NORD PAS DE CALAIS dans leurs différents champs de compétence pour :

- La COC : Véronique CARRIERE
- La CRA : Pascal CARADEC
- Le Développement : Thierry FOUSSARD
- P.P.F. Masculins : Arnaud PARISY
- P.P.F. Féminins et Formation : Christine RENAUD.

Daniel HOUZE apporte les précisions concernant les projets sportifs et souligne que 237 personnes des deux ligues ont travaillé à la réalisation de ce projet dans le cadre des réunions qui ont eu lieu.

Remerciements du président Philippe Dumont

Le président remercie très sincèrement l'énorme travail réalisé par Daniel HOUZE, son investissement, le temps du jour et de la nuit consacré à la qualité des documents : les statuts, le règlement intérieur et le traité de fusion.

La parole est donnée à Alain JOURDAN Secrétaire Général de la FF Handball pour les conclusions des travaux. Celui-ci souligne la qualité des travaux et la clarté de l'exposé du traité de fusion.

Les opérations de vote :

Le secrétaire général Régis LAGASSE donne les modalités du vote, le matériel mis à disposition, indique qu'un isolement est présent pour la confidentialité du vote.

Il est procédé à l'appel des clubs pour le vote de l'approbation du traité de fusion sous le contrôle de la commission de surveillance électorale. Le scrutin est clos à 21 h 55. Le dépouillement peut avoir lieu.

Conformément au procès-verbal de vote du traité de fusion (joint en annexe), il est communiqué à l'assemblée générale extraordinaire le résultat du scrutin à 22 h 05.

Le traité de fusion est approuvé par 191 mandats OUI, contre 13 NON et blancs 28.

Le secrétaire général Régis LAGASSE remercie les participants et les invite à la collation.

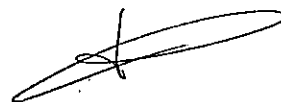
22 h 10 Clôture de l'Assemblée générale.

Fait à ST Martin Longueau, le 26 novembre 2016,
Pour ampliation,

Le Secrétaire Général
Régis LAGASSE



Le Président
Philippe DUMONT





Cambronne, le 25 novembre 2016.

Procès verbal de vote du traité de fusion

Les clubs de la ligue de Picardie se sont réunis à Cambronne salle Vigreux Place de la mairie en assemblée générale extraordinaire le vendredi 25 novembre 2016 à 20 heures sur convocation en date du 19 octobre 2016.

L'assemblée a procédé au vote de l'approbation du traité de fusion, conformément à l'ordre du jour après avoir reçu toute information complémentaire au document du traité de fusion joint à la convocation, et à la possibilité d'exercer un droit de consultation sur le site ainsi qu'au siège de la ligue de l'ensemble des documents.

Inscrits : 66 clubs pour 280 mandats

Présents : 69 clubs pour 232 mandats

Quorum : 33 clubs 140 mandats

Nombre de votants : 48 clubs pour 232 mandats

Résultats :	Blancs	28	mandats
	Nuls	—	mandats
	OUI	191	mandats
	NON	13	mandats

Le 25 novembre 2016 à 22 h 05.

Après lecture, signature
Président de la Ligue de Picardie

Secrétaire Général de la Ligue de Picardie.

Signature des membres de la commission de surveillance électorale :

Michel MERESSE, Salvatore LODDO, Michel BOMY, Marie-Christine BAILLY, Claude HATTE